



**Banque des Etats de l'Afrique Centrale
(BEAC)**

Rapport de Contrôle

de la Salle des Marchés

Exercice clos le 31 décembre 2012



RAPPORT DE CONTROLE DE LA SALLE DES MARCHES

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012

An Conseil d'Administration

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons procédé au contrôle des activités de la Salle des Marchés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les faiblesses constatées dans l'organisation et le fonctionnement de la Salle des Marchés, ainsi que nos principales recommandations, seront détaillées dans le rapport de contrôle interne.

De nos contrôles, il résulte les principales observations suivantes :

- La position de change au 31 décembre 2012 est constituée au sens strict de la situation des avoirs en devises placés auprès des contreparties (dépôts monétaires, opérations sur titres et les intérêts courus sur dépôts et titres) et en comptes espèces et titres auprès des correspondants, ainsi que de la valorisation du stock d'or. Au 31 décembre 2012, cette position s'élève à FCFA 1 713 milliards contre FCFA 1 494 milliards à fin 2011.
- Le tableau de variation du portefeuille d'investissement en valeur nominale se présente comme suit au 31 décembre 2012 (en millions d'Euro) :

	31.12.2011	Acquisitions	Échéances	31.12.2012
Titres d'investissement	2 000	663	335	2 328

- Le portefeuille d'investissement (Held to maturity) détenu par la Banque au 31 décembre 2012 est composé des titres suivants :
 - titres français 48% ;
 - titres allemands 23% ;
 - titres espagnols 11% ;
 - titres belges 4% ;
 - titres hollandais 2% ;
 - titres portugais 1% ;
 - titres supranationaux 11%.
- Le risque de défaut émetteur concerne le Portugal et l'Espagne dont les ratings ont été dégradés respectivement en catégorie spéculative *BB* et *BBB*. L'exposition sur le Portugal est de 25 millions d'Euro en valeur nominale à échéance le 23 septembre 2013. Quant à l'Espagne, l'exposition est de 275 millions d'Euro en valeur nominale répartie en quatre (04) échéances : le 31 janvier et le 30 avril 2013 pour 75 millions et 130 millions, le 31 octobre 2014 pour 40 millions et le 30 avril 2015 pour 30 millions.

Cette appréciation s'inscrit dans le contexte particulier de la crise des Finances publiques de certains pays de la zone Euro.

- Le portefeuille d'investissement n'est pas valorisé au *mark-to-market* et n'enregistre pas de perte latente.

- Relativement à l'impact de la crise des dettes souveraines de la zone euro, la Banque par le biais du Comité de Stratégies et conformément aux dispositions statutaires, a décidé :
 - d'allouer 1 milliard d'Euro supplémentaire au portefeuille d'investissement, portant ainsi le montant nominal global dudit portefeuille à 3 milliards d'Euro ;
 - d'accroître de 100 à 300 millions d'Euro, le montant d'allocation du placement en gestion déléguée à la Banque des Règlements Internationaux ;
 - de reconduire la suspension de certaines banques du fait de leur surexposition au risque souverain des pays périphériques (BBVA Madrid, RBS, Natixis, UBS, Danske Bank, Crédit Agricole, Banco Santander, Barclays, Société Générale, etc.) et de réhabiliter BNP Paribas ;
 - de ne plus prendre de nouvelles positions sur les titres émis par les pays périphériques de la Zone Euro (Portugal, Espagne et Belgique).
- La réserve de réévaluation constatée lors du reclassement des titres de trading en titres d'investissement a été amortie à hauteur de FCFA 3 419 millions au titre de l'exercice 2012.
- Les charges et les produits générés par la Salle des Marchés ont été retracés dans la comptabilité générale et ont permis de dégager un résultat comptable net (hors intérêts sur compte spécial de nivellement) de FCFA 38 613 millions au 31 décembre 2012 contre FCFA 34 382 millions au 31 décembre 2011.
- Le stock d'Or est resté stable à 178 395,418 onces au 31 décembre 2012 et sa valeur de marché s'élève à FCFA 149,33 milliards contre FCFA 138,24 milliards au 31 décembre 2011.
- Le placement de l'Or géré par la Salle des Marchés a généré au cours de l'exercice 2012, des produits de FCFA 208 millions contre FCFA 7,5 millions en 2011. Ceux-ci ont été directement imputés dans le résultat de la Banque.
- Dans le cadre de la gestion déléguée, la Salle de Marchés a acquis en février 2012 (soit 825 420 parts au prix unitaire de 121,150445 Euro) et en mai 2012 (soit 1 642 545 parts au prix unitaire de 121,762265 Euro) des parts dans le pool d'investissement BISIP. En décembre 2012, elle a cédé la totalité de ses parts acquises (soit 2 467 965 parts au prix de vente unitaire de 122,307214 Euro). Cette cession a permis à la Banque de réaliser une plus-value de FCFA 1 213 millions (Euro 1.85 millions).

Yaoundé, le 22 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Afrique Centrale

René LIBONG
Associé

Ernst & Young Congo

Ludovic NGATSE
Associé